

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Section I : Identification du pouvoir adjudicateur :

Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France, Monsieur le Président, 3 rue François de Ganay à Luzarches (95270)

Tél : 01.34.71.94.06 / site officiel : www.carnelle-pays-de-france.fr/

Profil acheteur : achatpublic.com

Type de pouvoir adjudicateur : EPCI

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Agit pour le compte d'un autre pouvoir adjudicateur : non

Section II : Objet du marché : Marché public de prestation d'assurance Dommages Ouvrage – Tiers Lieu

Type de marché : Marché de services catégorie 6A (services d'assurance)

Lieu d'exécution : Villaines-sous-Bois

Caractéristiques principales du marché : Le délai d'exécution débute à la date d'effet du contrat.

Lot unique : Assurance Dommages Ouvrage (Classification CPV 66515200)

Durée de validité et date d'effet du marché : (Garantie Dommages ouvrage) Le marché est conclu pour une durée de 10 années à compter de la date de réception de l'ouvrage.

Délai d'exécution : Le délai d'exécution débute à la date d'effet du contrat.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

Conditions relatives au marché :

- 1) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent : budget intercommunal
- 2) Forme de présentation de l'offre : l'offre peut être présentée en coassurance. Le groupement doit couvrir 100 % du risque à la date de remise des offres. L'offre doit désigner le mandataire apériteur et préciser les principes régissant la coassurance.
- 3) Langue devant être utilisée dans l'offre ou la candidature : Français

Conditions de participation :

Le marché est réservé aux entreprises d'assurances et aux personnes habilitées à présenter des opérations d'assurances en application des articles L. 310-1 et suivants et L. 511-1 et suivants du Code des assurances. Le candidat, assureur et, le cas échéant, intermédiaire, doit fournir à l'appui de sa candidature les formulaires DC1 et DC2 ainsi qu'une liste de ses principaux services de référence. L'intermédiaire d'assurance doit justifier du mandat d'habilitation de l'assureur ou des assureurs qu'il représente. Sur demande de l'acheteur, le candidat doit pouvoir justifier de l'agrément de la compagnie et, dans le cas d'un courtier, de son attestation ORIAS. Une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour le même marché, sans préjudice des règles propres à la coassurance.

Section IV : Procédure

Type de procédure : procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du Code de la commande publique.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissante)

- 1) **Prix (40 %)**
- 2) **Valeur technique de l'offre (40 %)**
- 3) **Qualité de gestion (15 %)**
- 4) **Qualité environnementale dans l'exécution des prestations (5 %)**

N° de référence attribué par le pouvoir adjudicateur : 2026/10

Conditions pour obtenir les documents contractuels et additionnels : le dossier de consultation est disponible en téléchargement sur achatpublic.com. Les demandes de renseignements complémentaires doivent être adressées sur cette plateforme au moins dix jours avant la date limite de remise des offres. La réponse de l'acheteur sera communiquée au plus tard six jours avant cette date limite.

Date limite de réception des offres : 30/11/2026 à 12 h 00 (midi)

Unité monétaire utilisée : l'Euro

Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Adresse auprès de laquelle des renseignements divers peuvent être obtenus :

Via la plateforme dématérialisée achatpublic.com, rubrique questions-réponses. Toute demande doit parvenir à l'acheteur au moins dix jours avant la date limite de remise des offres.

Adresse à laquelle les candidatures et les offres doivent être transmises :

Via la plateforme dématérialisée achatpublic.com. L'offre doit être déposée avant la date et l'heure limites indiquées dans le présent avis. En cas de dépôts successifs par un même candidat avant cette échéance, la dernière offre déposée annule et remplace la précédente. Toute offre reçue hors délai ne sera pas retenue.

Section V : Renseignements complémentaires

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2/4 boulevard de l'Hautil, BP30322, 95027 CERGY-PONTOISE Cedex, tel : 01.30.17.34.00 / fax : 01.30.17.34.59/Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2/4 boulevard de l'Hautil, BP30322, 95027 CERGY-PONTOISE Cedex, tel : 01.30.17.34.00 / fax : 01.30.17.34.59 Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication :

Luzarches, le 13/10/2026

« Bon pour Insertion »
Le Président de la C3PF, Patrice ROBIN